

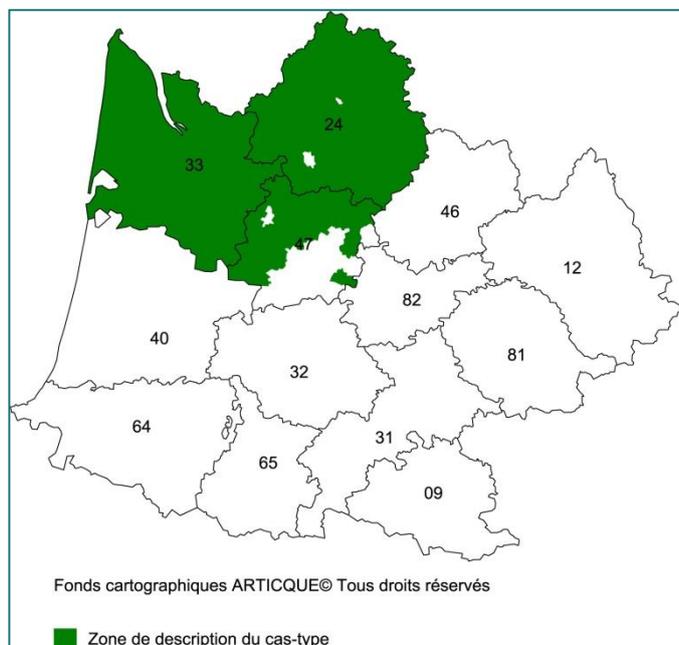
CAPRINS FROMAGERS SPÉCIALISÉS - RATION à BASE de FOIN – VENTE DIRECTE ET A DES INTERMÉDIAIRES

1 couple et 1 salarié à tiers temps sur 6 hectares avec 52 chèvres. Vente de fromages en direct et via des intermédiaires.

Ce système peut se rencontrer dans tous les départements d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées. Selon les surfaces disponibles, des variantes concernant la part d'achat dans l'alimentation sont observées. La localisation influe sur le niveau de valorisation des fromages et les charges de commercialisation.

La structure est de faible dimension et dépend des achats pour l'alimentation. Les activités de transformation et de commercialisation permettent de bien valoriser le lait transformé et de compenser les coûts alimentaires. La main-d'œuvre est orientée vers l'élevage et le devenir du produit.

Ce système est techniquement possible presque partout mais la condition de réussite réside dans l'obtention d'une valorisation élevée du litre de lait qui suppose un réseau commercial bien établi et une clientèle disposant d'un pouvoir d'achat élevé.



ASSOLEMENT

SAU : 6 ha

SFP : 6 ha

La surface est constituée de prairies naturelles.

TROUPEAU CAPRIN

52 chèvres pour 32 000 litres de lait produit

10 chevrettes

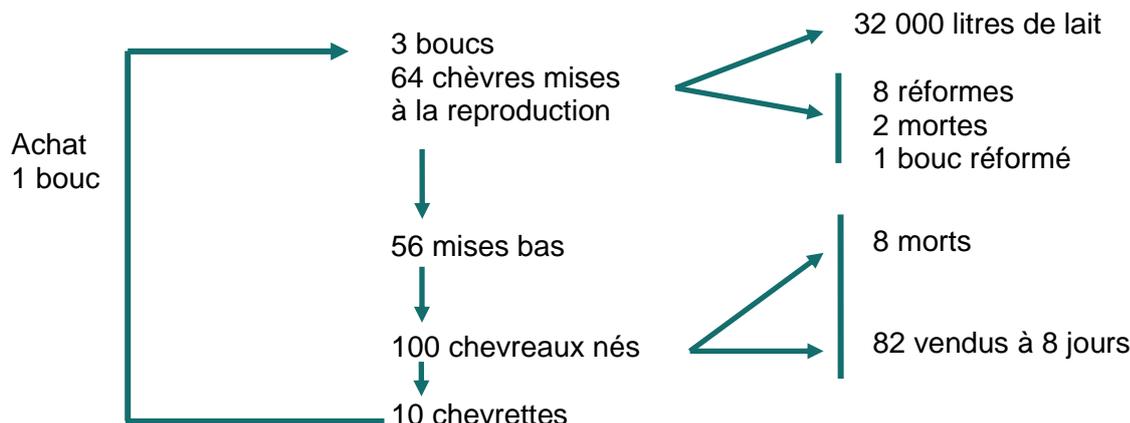
8.7 chèvres / ha SFP

LA CONDUITE DU TROUPEAU

Le cheptel en rythme de croisière

Les ventes annuelles

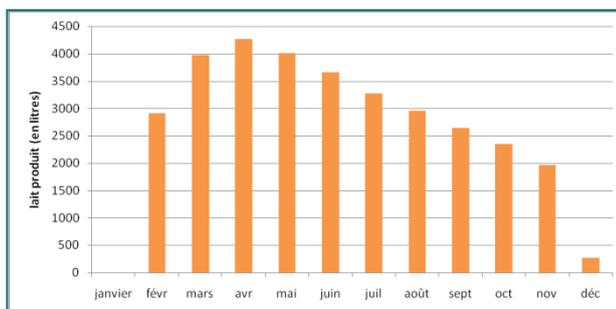
Effectif moyen présent : 52 chèvres à 615 litres



La reproduction est assurée par monte naturelle, pour des mises-bas de saison, à partir de février. Un bouc reproducteur est acheté chaque année et conservé trois ans.

Dans ce système, les mises-bas sont très groupées. Les adultes mettent bas en février et mars, et les primipares légèrement décalées en mars. Le troupeau est tari deux mois, en décembre et janvier. Les chevreaux sont vendus à 8 jours, faute de place et surtout de temps pour assurer l'engraissement.

Courbe de production laitière



TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION

Les 32000 litres produits sont transformés principalement en fromages de type lactique. La transformation est assurée tous les jours, avec l'intervention d'un salarié à tiers temps.

La commercialisation est assurée pour 80 % du chiffre d'affaires en vente direct, grâce à 2 ou 3 marchés hebdomadaires et de la vente à la ferme, plus ou moins développée selon la localisation et la période (été pour les zones touristiques, toute l'année ailleurs).

20 % du chiffre d'affaires est réalisé par la vente à des intermédiaires (crémiers, restaurants, supérettes...). La valorisation du litre de lait est élevée, à plus de 2 euros, grâce à des zones de chalandise à fort niveau de vie (Bordeaux, littoral atlantique, zone touristique ...) et un réseau commercial bien établi.

Un véhicule avec caisson isotherme permet d'assurer les livraisons et le transport des fromages au marché.

Le lactosérum issu de la transformation fromagère est distribué à des porcs élevés pour la consommation familiale.

L'ALIMENTATION DU TROUPEAU

Les rations distribuées en grammes MS par chèvre et par jour

Mois de lactation	Mises bas	Pic de lactation	Pleine production								Tariissement	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
foin de luzerne	800	1100	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	800	500	500
foin de prairies naturelles	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
orge	200	300	300	300	300	300	300	300	300	300	350	350
maïs	200	300	300	300	300	300	300	300	300	300	0	0
tourteaux de soja	200	300	300	300	300	300	300	150	150	150	0	50

Les foins de prairies naturelles sont produits sur l'exploitation, les foins de luzerne sont achetés pour assurer un fourrage de base de qualité.

Les céréales et tourteaux de soja peuvent être remplacés par un aliment concentré du commerce. Ce système permet de simplifier le travail de distribution et de diminuer les besoins en stockage (une seule cellule nécessaire) pour un surcoût d'environ 1600 euros annuels.

Les besoins annuels en fourrage, concentrés et déshydratés

	kg MS par chèvre et par an	kg MS par chevrette (du sevrage à la mise bas)	Total troupeau (T MS)
foin de luzerne acheté	330	0	17
foin de prairies naturelles	370	420	23
céréales	200	0	10
Tourteaux de soja	80	0	4
Aliment complet chevrette	0	150	1.5

Efficacité de la ration

Concentrés chèvre / chèvre	451 g/litre
Déshydratés chèvre / chèvre	0 g/litre
Part des céréales autoconsommées	0 %
Autonomie alimentaire (MS)	43 %

LE SYSTÈME FOURRAGER

Utilisation des surfaces

6 ha prairies naturelles	1ère coupe Foin 3 TMS / ha			2ème coupe Foin 1.2 TMS / ha	
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
6 ha					

Fourrages stockés

Foin de P.N.
25 T M.S.

Les rendements fourragers

		T MS par ha
foin de prairies naturelles	1ère coupe	3
	2ème coupe	1,2

La fertilisation minérale

en unités par ha	N	P	K
prairies naturelles	55		

LE TRAVAIL ET LES ÉQUIPEMENTS

Le troupeau caprin est logé en chèvrerie. L'alimentation est distribuée matin et soir. La conduite du troupeau est simple, avec des mises-bas de saison.

Les travaux de fenaison sont assurés par l'exploitant, avec du matériel en propriété, à l'exception de la presse à balles rondes et des épandeurs.

La fromagerie, d'une dimension de 45 m², permet d'assurer la fabrication des fromages. Le lactosérum est distribué à des porcs qui sont autoconsommés.

Le travail est conséquent, avec notamment un temps important consacré à la commercialisation. Chaque marché nécessite en moyenne 6 à 7 heures de temps de travail. L'arrêt total de traite pendant deux mois permet une pause dans l'année. Le salarié intervient principalement en fromagerie/

Ce système nécessite la maîtrise de compétences diverses : agriculteur, éleveur, fromager, commerçant et employeur.

CONTACTS

Fabien Constantin
CA 47

Jean-Pierre Dugat
CA 33

Claudine Murat
CA 12

Charles Drouot
Asseldor

Olivier Dejean
Ca 24

Yohan Valette
CA 09-31

Emmanuelle
Caramelle-Holtz
Institut de l'Élevage

LES RESEAUX D'ELEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture(Casdar). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Jun 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12

www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 023